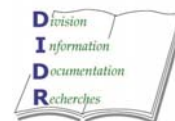


17 avril 2015



Les enlèvements, conversions et mariages forcés concernant des jeunes filles coptes

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008)

[cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son existence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

1. Un phénomène peu évoqué sur la scène internationale

Les premiers enlèvements de jeunes filles coptes, pour être mariées de force à des musulmans, sont signalés en 1976, notamment par le chef de l'Eglise copte orthodoxe, le Pope Shenouda III¹. En 1999, un rapport de l'ONG américaine *Freedom House* sur les libertés religieuses fait état de l'existence de témoignages crédibles provenant de nombreuses régions d'Egypte concernant l'enlèvement et la conversion forcée de jeunes chrétiennes, parfois même mineures².

L'ONG *Christian Solidarity International* (CSI) a réalisé deux rapports traitant spécifiquement de cette question. Le premier, rédigé conjointement avec l'association *Coptic Foundation for Human Rights*, a été publié en novembre 2009³. Le second, paru en juillet 2012, a été rédigé par les mêmes auteurs, Michele Clark, spécialisée sur les

¹ *Al-Ahram*, « Coptic swan song », 03-09/09/2009.

² Center for Religious Freedom of the US Freedom House, *Egypt's Endangered Christians*, 1999.

³ Christian Solidarity International/Coptic Foundation for Human Rights, *The Disappearance, Forced Conversions, and Forced Marriages of Coptic Christian Women in Egypt*, 11/2009.

questions de trafic d'êtres humains, et la militante des droits humains membre de l'association *Coptic Foundation for Human Rights*, Nadia Ghaly⁴.

Ces deux rapports retracent l'historique du phénomène et proposent de nombreux témoignages de familles victimes, sans toutefois appuyer ces informations de données chiffrées. Après sa publication, le rapport de novembre 2009 a fait l'objet de critiques de la part d'organisations de défense des droits de l'Homme égyptiennes, lesquelles ont souligné l'impossibilité de vérifier la réalité des cas évoqués et la difficulté d'évaluer si ces conversions et mariages avaient été obtenus sous la contrainte ou non⁵.

La Commission des Etats-Unis sur la liberté religieuse internationale (*United States Commission on International Religious Freedom - USCIRF*) évoque pour la première fois la question des enlèvements, mariages et conversions forcés de jeunes femmes coptes dans son rapport annuel 2010 (couvrant la période d'avril 2009 à avril 2010). L'USCIRF précise que les cas rapportés suscitent de très fortes tensions et font l'objet de vives contestations.

En effet, côté musulman, on soutient que les jeunes femmes en question n'ont fait l'objet d'aucune contrainte. L'USCIRF semble reprendre des informations contenues dans le rapport réalisé par les ONG *Christian Solidarity International* et *Coptic Foundation for Human Rights* de novembre 2009, sans toutefois citer nommément cette source, en précisant qu'une ONG de défense des droits de l'Homme souligne l'existence de cas crédibles de jeunes femmes coptes « abusées », mariées à des musulmans et converties à l'islam. L'USCIRF ajoute, en se fondant toujours semble-t-il sur ce rapport, que ces femmes, lorsqu'elles parviennent à s'échapper et qu'elles souhaitent retrouver leur identité civile chrétienne, rencontrent de très grandes difficultés pour faire reconnaître ce changement auprès des autorités égyptiennes⁶.

Les rapports annuels 2011, 2012 et 2013 de l'USCIRF reprennent les informations contenues dans celui paru en 2010. Le rapport 2014 n'aborde quant à lui plus cette problématique⁷.

Dans un rapport paru en novembre 2007, Human Rights Watch fait état de plusieurs centaines de Coptes désireux de revenir sur leur conversion à l'islam pour retrouver la foi et l'identité civile chrétienne. Selon Human Rights Watch, les motivations de ces conversions à l'islam seraient diverses. Les femmes coptes se convertissent afin de se marier avec un musulman ou bien pour faciliter un divorce⁸. En effet, la loi régissant le statut personnel des chrétiens en Egypte apparaît discriminatoire à certains égards à l'encontre des femmes. L'interdiction du divorce, sauf pour cas d'adultère ou de conversion, pose problème notamment pour les femmes victimes de violences domestiques⁹.

Ce choix de la conversion peut s'expliquer par la volonté d'améliorer sa situation économique et sociale en épousant un musulman. Il peut s'agir également d'un choix reposant sur une véritable conviction religieuse. Human Rights Watch souligne l'écart de traitement existant entre la conversion à l'islam et son enregistrement auprès des autorités égyptiennes, avec une délivrance très rapide de documents d'identité

⁴ CLARK Michele & GHALY Nadia, *The Disappearance, Forced Conversions and Forced Marriages of Coptic Christian Women in Egypt (II)*, Christian Solidarity International, 07/2012.

⁵ United States Department of State, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, *International Religious Freedom Report for 2011, Egypt*, 30/07/2012.

⁶ United States Commission on International Religious Freedom, *Annual Report (Covering April 1, 2009 – March 31, 2010)*, *Egypt chapter*, 05/2010.

⁷ Les rapports annuels de l'USCIRF sur l'Egypte (depuis 2003) sont consultables à l'adresse suivante : <http://www.uscirf.gov/countries/egypt>.

⁸ Human Rights Watch (HRW), *Prohibited Identities, State Interference with Religious Freedom*, 11/2007.

⁹ Minority Rights Group International, « No change in sight : The situation of religious minorities in post-Mubarak Egypt », 09/12/2013.

mentionnant la nouvelle appartenance religieuse, et le retour à la foi chrétienne et son enregistrement administratif qui reste très compliqué. Selon HRW, les individus désireux de revenir sur leur conversion à l'islam font l'objet d'un véritable harcèlement de la part des services du Département du statut civil du ministère de l'Intérieur égyptien¹⁰.

Dans un rapport publié en décembre 2013 traitant de la situation des minorités religieuses en Egypte depuis la chute du président Hosni Moubarak en 2011, *Minority Rights Group International* évoque la question des enlèvements de femmes ou jeunes filles coptes en s'appuyant notamment sur le rapport de Michel Clark et Nadia Ghaly paru en 2012 (cf. *supra*)¹¹.

2. Les cas rapportés

Dans la plupart des cas rapportés, les jeunes filles se retrouvent « piégées » par un tiers (un/une ami(e) de classe ou une femme/voisine plus âgée) avec lequel elles entretiennent une relation de confiance, d'amitié voire amoureuse. Cette relation est un moyen pour ces jeunes filles, souvent vulnérables, de s'extraire d'un environnement familial difficile (problèmes économiques, mentalités archaïques, pressions sociales) et d'espérer une vie meilleure. La conversion et le mariage interviennent peu de temps après l'enlèvement. Le changement de religion est également très rapidement enregistré par les autorités et de nouveaux documents d'identité, sur lesquels figure l'appartenance religieuse, sont délivrés à l'intéressée¹².

Les cas d'enlèvements, de conversions et de mariages forcés de jeunes chrétiennes sont la plupart du temps accompagnés de violences physiques (viols) ou psychologiques, surtout lorsque la jeune femme se montre récalcitrante. La quasi-impunité des auteurs et la peur des représailles expliquent que les victimes ne portent que très rarement plainte. De nombreux cas de plaintes non enregistrées ont été, en outre, signalés. Seule la présence d'un avocat assure un bon enregistrement de la plainte sans pour autant constituer une garantie de résultats. Les familles n'ont, toutefois, généralement pas les moyens de payer les services d'un avocat. Des familles apprennent parfois la conversion de leur fille via les réseaux sociaux¹³.

Les jeunes femmes, parfois suspectées d'avoir été consentantes, peuvent être rejetées par leurs familles. Certaines, dans le but d'épargner à leur famille tout déshonneur ne retournent pas auprès de leurs proches et trouvent refuge au sein de structures religieuses (monastères, maisons d'accueil)¹⁴.

Michele Clarck et Nadia Ghaly reconnaissent cependant que toutes les disparitions de jeunes filles chrétiennes en Egypte ne résultent pas d'un enlèvement, de même que tous les mariages ne sont pas forcés et que certaines conversions peuvent être sincères¹⁵.

Pour les autorités égyptiennes, ces jeunes chrétiennes se convertissent et se marient avec des musulmans de leur propre volonté¹⁶.

3. Un phénomène qui serait en augmentation depuis 2011

¹⁰ Human Rights Watch (HRW), *op.cit.*

¹¹ Minority Rights Group International, *op. cit.*

¹² Christian Solidarity International/Coptic Foundation for Human Rights, *op. cit.*

¹³ CLARK Michele & GHALY Nadia, *op. cit. Ibid.*

¹⁴ Christian Solidarity International/Coptic Foundation for Human Rights, *op. cit.*

¹⁵ CLARK Michele & GHALY Nadia, *op. cit.*

¹⁶ Christian Solidarity International/Coptic Foundation for Human Rights, *op. cit.*

Dans son rapport de juillet 2012, *Christian Solidarity International* (CSI) s'inquiète d'une augmentation du nombre de disparitions et d'enlèvements de jeunes chrétiennes. CSI souligne également le fait que les jeunes filles fuyant une situation de conversion/mariage forcés sont de moins en moins nombreuses à retourner auprès de leur famille et ne donnent plus aucun signe de vie. Le nombre d'enlèvements/disparitions de mineures et de jeunes mères avec leurs enfants s'est, en outre, accru. Suite à la conversion de leur mère, ces enfants deviennent automatiquement musulmans¹⁷.

Cette question fait l'objet d'une plus grande exposition par le biais de sites web administrés par des membres de la communauté copte. L'Association des victimes d'enlèvement et de disparition forcée (*Association, of Victims of Abduction and Enforced Disappearance*, AVAED), présidée par Abram (Ebram) Louis, est également très active sur la question. Le 30 août 2013, pour la journée internationale des victimes de disparitions forcées, l'AVAED a appelé les autorités égyptiennes à honorer leurs engagements internationaux en la matière¹⁸. En avril 2013, selon Abram Louis, plus de 500 chrétiennes avaient été enlevées au cours des deux dernières années, avec une augmentation constatée du nombre de jeunes mineures âgées entre 13 et 17 ans. Il n'hésitait pas à accuser les forces de l'ordre de complicité avec les salafistes responsables des enlèvements selon lui¹⁹.

Christian Solidarity International reconnaît toutefois qu'il est très difficile de mesurer précisément l'ampleur du phénomène en l'absence d'un travail de collecte et de centralisation des données émanant des différents acteurs concernés (église, avocats, activistes, travailleurs sociaux). Dans son rapport paru en 2012, CSI reprend les chiffres avancés par quatre avocats, rencontrés au cours d'une mission d'information, qui défendent des jeunes femmes victimes et leurs familles. Ces avocats font état de plus de 550 cas d'enlèvements, de disparitions et de demandes de restauration d'une identité chrétienne perdue à la suite d'enlèvements, de mariages et de conversions forcés enregistrés au cours des cinq dernières années. Selon l'un d'eux, plus de 1 600 demandes de retour à la foi chrétienne ont été recensées ces dernières années, dont 60% déposées par des femmes souhaitant retrouver leur identité chrétienne²⁰. Ces chiffres apparaissent toutefois difficilement vérifiables.

L'ONG *Al Kalema* représente une vingtaine de familles coptes. Pour son président, Mamdouh Nakhla, il ne fait aucun doute que les conversions et mariages de ces jeunes filles se font sous la contrainte et il en accuse tout particulièrement les salafistes²¹.

Au sujet des enlèvements de jeunes chrétiennes, Ishaak Ibrahim, de l'ONG de défense des droits de l'Homme *Egyptian Initiative for Personal Rights* (EIPR), soutient quant à lui que, dans de nombreux cas, les jeunes filles se convertissent à l'islam pour échapper à un contexte familial difficile. La conversion est également perçue comme la seule solution lorsqu'elles entretiennent une relation amoureuse avec un musulman. Pour Ishaak Ibrahim, les accusations d'enlèvement par des musulmans intégristes sont parfois lancées par les familles des jeunes filles afin d'atténuer la honte que constitue la conversion de leur enfant. Les cas de conversion de jeunes chrétiennes mineures apparaissent les plus épineux, la loi égyptienne interdisant le mariage des jeunes filles avant dix-huit ans²².

¹⁷ CLARK Michele & GHALY Nadia, *op. cit.*

¹⁸ Louis, E., «°Egypt: International Day of the Victims of Enforced Disappearance°», *Minority Voices Newsroom*, 31/08/2013.

¹⁹ *Inter Press Service (IPS)*, « Missing Christian Girls Leave Trail of Tears », 16/04/2013.

²⁰ CLARK Michele & GHALY Nadia, *op. cit.*

²¹ *Inter Press Service (IPS)*, *op. cit.*

²² *Ibid.*

4. Les conversions et mariages interreligieux : une question très sensible

Assimilés à une tentative de conversion, les mariages interreligieux sont très mal perçus dans la société égyptienne, chez les musulmans tout autant que chez les chrétiens²³.

Selon Ishaak Ibrahim, les relations amoureuses interreligieuses et les conversions en découlant sont une question très sensible comportant des risques importants de violences sectaires²⁴.

En juillet 2010, la disparition de la jeune Camilia Zakher (ou Chehata), mariée à un prêtre copte, et la rumeur faisant état de son enlèvement par des musulmans provoquent de vives tensions intercommunautaires. Des centaines de coptes manifestent dans les rues du Caire et dans la province de Minya. La jeune femme sera finalement retrouvée par la police chez une amie et raccompagnée à son domicile sous escorte²⁵.

En mai 2011, de violents affrontements opposant musulmans et chrétiens au Caire, dans le quartier populaire d'Imbaba, font douze morts et plus de 200 blessés. À l'origine de cette explosion de violence, il y a une rumeur selon laquelle une jeune chrétienne supposée vouloir se convertir à l'islam avait été enfermée dans une église. Une foule en colère composée de musulmans attaqua alors l'édifice religieux. Cette explosion de violence intervient dans une période marquée par de vives tensions intercommunautaires. Plusieurs manifestations s'étaient notamment déroulées à l'appel des salafistes pour réclamer « la libération » de Camilia Chehata et de Wafa Constantine. En effet, selon les islamistes radicaux, les deux femmes, toutes deux épouses de prêtres, se seraient converties à l'islam avant d'être séquestrées par l'Eglise. Les deux femmes auraient chacune quitté leur mari à la suite d'une dispute conjugale, puis raccompagnées à leur domicile par la police, après que la communauté copte ait dénoncé un enlèvement perpétré par des musulmans. L'Eglise a démenti la conversion des deux femmes, mais aucune des deux n'est réapparue en public pour s'expliquer²⁶.

Les cas de Camilia Chehata et de Wafa Constantine présentent de fortes similitudes. Les deux femmes sembleraient avoir quitté leur mari après une dispute conjugale, se seraient converties à l'islam dans le but de divorcer, la loi égyptienne inspirée de la charia le permettant, alors que l'Eglise copte l'interdit. Au-delà de ces similitudes, le sort des deux jeunes femmes va continuer de cristalliser autour de lui de très fortes tensions intercommunautaires²⁷.

Ces dernières années, le phénomène des enlèvements de Coptes a pris une ampleur inquiétante. Conséquence du vide sécuritaire ayant suivi la chute du régime de Hosni Moubarak, les Coptes sont également victimes du stéréotype encore vivace dans la société égyptienne les présentant comme plus fortunés. Pourtant, les enlèvements, généralement d'hommes de tous âges et parfois d'enfants, touchent également des familles aux revenus très modestes. Ces enlèvements contre rançon relèvent de la criminalité la plus sordide mais s'inscrivent également dans un phénomène de persécution plus général dont sont victimes les Coptes en Egypte²⁸.

²³ BBC, « Egypt: The forbidden love of interfaith romances », 24/11/2014.

²⁴ *Inter Press Service (IPS), op. cit.*

²⁵ *France 24*, Les Observateurs, « Les tensions entre coptes et musulmans ravivées par une rumeur », 27/07/2010.

²⁶ *France 24*, « Réunion de crise au lendemain de violents heurts confessionnels au Caire », 08/05/2011 ;

France 24, « Le gouvernement promet la fermeté après de violents heurts inter-religieux », 09/05/2011.

²⁷ *France Soir*, « Le terrible sort des chrétiens coptes d'Egypte », 30/07/2012.

²⁸ *France Info*, « Les chrétiens d'Egypte et la peur des kidnappings », 01/05/2014.

Bibliographie

[Sites web consultés en avril 2015]

Rapports

Minority Rights Group International, « No change in sight: The situation of religious minorities in post-Mubarak Egypt », 09/12/2013

<http://www.minorityrights.org/12192/reports/no-change-in-sight-the-situation-of-religious-minorities-in-postmubarak-egypt.html>

United States Department of State, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, *International Religious Freedom Report for 2011, Egypt*, 30/07/2012

<http://www.state.gov/j/drl/rls/irf/2011/nea/192881.htm>

CLARK Michele & GHALY Nadia, *The Disappearance, Forced Conversions and Forced Marriages of Coptic Christian Women in Egypt (II)*, Christian Solidarity International, 07/2012

http://www.csi-france.fr/pdfs/12_07_coptic-reportii_csi-suisse_neu.pdf

United States Commission on International Religious Freedom, *Annual Report (Covering April 1, 2009 – March 31, 2010), Egypt chapter*, 05/2010

<http://www.uscirf.gov/sites/default/files/resources/ar2010/egypt2010.pdf>

Christian Solidarity International/Coptic Foundation for Human Rights, *The Disappearance, Forced Conversions, and Forced Marriages of Coptic Christian Women in Egypt*, 11/2009

http://www.csi-france.fr/pdfs/forced_marriage.pdf

Human Rights Watch (HRW), *Prohibited Identities, State Interference with Religious Freedom*, 11/2007

<http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/egypt1107webwcover.pdf>

Center for Religious Freedom of the US Freedom House, *Egypt's Endangered Christians*, 1999

<http://ibbarsoum.files.wordpress.com/2012/09/egypt-report-w-cover.pdf>

Médias

BBC, « Egypt: The forbidden love of interfaith romances », 24/11/2014

<http://www.bbc.com/news/world-middle-east-29932094>

France 24, « Les tensions entre coptes et musulmans ravivées par une rumeur », 27/07/2014

<http://observers.france24.com/fr/content/20100727-tensions-egypte-coptes-musulmans-ravivees-une-rumeur?page=156>

DESCOURAUX Vanessa, « Les chrétiens d'Egypte et la peur des kidnappings », *France Info*, 01/05/2014

<http://www.franceinfo.fr/actu/monde/article/les-chretiens-d-egypte-et-la-peur-des-kidnappings-458359>

Louis, E., « Egypt: International Day of the Victims of Enforced Disappearance », *Minority Voices Newsroom*, 31/08/2013

<http://www.minorityvoices.org/news.php/en/1483/egypt-international-day-of-the-victims-of-enforced-disappearances>

Inter Press Service (IPS), « Missing Christian Girls Leave Trail of Tears », 16/04/2013
<http://www.ipsnews.net/2013/04/missing-christian-girls-leave-trail-of-tears/>

France Soir, « Le terrible sort des chrétiens coptes d'Egypte », 30/07/2012
<http://archive.francesoir.fr/actualite/international/terrible-sort-des-chretiens-coptes-d-egypte-99443.html>

France 24, « Le gouvernement promet la fermeté après de violents heurts inter-religieux », 09/05/2011
<http://www.france24.com/fr/20110508-gouvernement-charaf-promet-fermete-heurts-religieux-caire-chretiens-musulmans/>

France 24, « Réunion de crise au lendemain de violents heurts confessionnels au Caire », 08/05/2011
<http://www.france24.com/fr/20110508-reunion-crise-lendemain-violents-heurts-interconfessionnels-caire/>

France 24, Les Observateurs, « Les tensions entre coptes et musulmans ravivées par une rumeur », 27/07/2010
<http://observers.france24.com/fr/content/20100727-tensions-egypte-coptes-musulmans-ravivees-une-rumeur>

Al-Ahram, « Coptic swan song », 03-09/09/2009
<http://weekly.ahram.org.eg/2009/963/eg7.htm>